

Perte de bagage : un risque assez élevé mais de bons réflexes à adopter

D'après une étude menée par liligo.com et Next Content, **73% des voyageurs français se disent stressés par la récupération des bagages à l'aéroport**. Et pour cause : **3 avions sur 4 volent avec des bagages manquants**. A chaque seconde qui s'écoule, c'est un bagage de plus qui s'égare dans le monde* ! Qui plus est, avant qu'une valise portée disparue soit pleinement considérée comme perdue, le voyageur malchanceux devra s'armer de patience car **21 jours de délais sont nécessaires avant de percevoir un quelconque dédommagement**. Comment affronter sereinement ce genre de mésaventure ? Quels sont les droits des voyageurs en cas de perte de leurs bagages ? Quelles sont les précautions à prendre afin de limiter les dégâts ? liligo.com s'est associé à Air Indemnité pour qu'un tel préjudice ne vienne pas gâcher des vacances tant attendues.

Parmi les informations à prendre en compte, la nationalité de la compagnie aérienne, qui fixe les conditions d'indemnisation :

- l'indemnisation peut aller jusqu'à 1220 € pour une compagnie de l'Union Européenne
- avec une autre compagnie, l'indemnisation est fixée à 20 € par kg

Retrouvez sans **attendre l'ensemble des conseils à suivre avant le départ** pour réduire les risques ainsi que **les démarches à entamer dans le cas d'une perte de bagage** sur le Magazine du Voyageur de liligo.com : <http://www.liligo.fr/magazine-voyage/bagages-perdus-que-faire-72584.html>.

*D'après International Air Transport Association, SITA et European Airline Association.

À propos de liligo.com

liligo.com est le premier moteur de recherche de voyage interrogeant plusieurs centaines de sites (agences de voyage, compagnies aériennes dont 70 low-cost, compagnies de bus, trains, services de covoiturage, chaînes hôtelières, tour-opérateurs, loueurs de voitures...) et permettant d'accéder facilement à toutes les solutions de voyage disponibles en ligne, triées et présentées de manière impartiale. Exhaustif, objectif, innovant, [liligo.com](http://www.liligo.com) a pour mission d'aider l'internaute à trouver son voyage le plus simplement et le plus efficacement possible. liligo.com est disponible dans 15 pays et attire plus de 4 millions de visiteurs uniques par mois.

À propos d'Air Indemnité

Air Indemnité est pionnier des services d'indemnisation des passagers aériens depuis 2007. Elle propose aux passagers aériens victimes d'annulation de vol, de retard excessif, de correspondance manquée ou de surbooking de prendre en charge la totalité de leur processus de réclamation et d'accroître leur chance de réussite en France et à l'international. Grâce à son expertise et à sa maîtrise technologique, Air Indemnité facilite la vie des passagers en leur permettant très simplement d'être indemnisés jusqu'à 600€ selon la distance du vol parcouru.

Depuis 2007, ce sont plus de 100.000 passagers qui ont profité des services d'Air Indemnité avec un taux de satisfaction client de plus de 97%. Air Indemnité est composée d'une vingtaine de personnes engagées aux côtés des clients, toutes désireuses d'apporter leur expertise et leur savoir-faire avec une approche personnalisée.

<https://www.air-indemnite.com/fr>

<https://pro.air-indemnite.com/>

Contacts Presse liligo :

KALIMA - 01 44 90 02 36

Claire Caminati – ccaminati@kalima-rp.fr

Alexandra Corbelli – acorbelli@kalima-rp.fr

Marie Vasseur – mvasseur@kalima-rp.fr

Contacts presse Air Indemnité

Anne-Laure Hery

Anne-laure.hery@air-indemnite.com / 06 82 37 39 27